

Événement

Industrie pharmaceutique

Les Assises de la relance

● Dans un marché en stagnation, le secteur de la pharmacie table sur les premières Assises nationales du médicament et des produits de santé pour relancer cette industrie par la voie de l'export.

Le secteur du médicament organise aujourd'hui et demain ses assises à Skhirat, à l'initiative du ministère de la Santé. Cette rencontre réunit les pouvoirs publics, les industriels, les officinaux et les régimes d'assurance publics et privés à ces premières assises du secteur. La lettre royale adressée aux participants donnera le ton des débats à venir, lors de ces deux jours. Ces premières Assises nationales du médicament et des produits de santé se tiennent sous le thème «*La politique pharmaceutique nationale: cadre commun pour garantir l'accès équitable aux médicaments et produits de santé*». Le cadre réglementaire et les opportunités d'export sont les deux principaux enjeux pour les professionnels de ce secteur.

Conventions internationales

Pour le ministère de la Santé, «cet événement est l'occasion de dresser le bilan des réalisations sectorielles en matière de médicaments et produits de santé, dans le cadre de la stratégie ministérielle et de l'action gouvernementale relatives à la santé», annonce le département dirigé par El Haussaine Louardi. Le timing de cette rencontre intervient quelques jours après la mise sur le marché du générique du Sovaldi (cf: www.leseco.ma). Du côté des industriels, les attentes sont «principalement d'ordre réglementaire», affirme Abdelmajid Belaiche, DG de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP). En plus

CONSOMMATION DES MÉDICAMENTS PAR HABITANT AU MAROC (EN DH)



SOURCE : AMIP, 2015

des laboratoires nationaux rassemblés au sein de l'AMIP, les Assises connaissent la participation de l'Association marocaine du médicament générique (AMMG) et de Les Entreprises du médicament au Maroc (LEMM), rassemblant les industriels internationaux

La situation des pharmaciens sera également au cœur du débat.

présents au Maroc. La Direction de la pharmacie et du médicament (DMP) au ministère a continué jusqu'aux dernières heures les discussions avec ces industriels pour qu'ils signent un Code des bonnes pratiques de promotion. Ces entreprises participent égale-

ment à une table ronde sur l'avenir de leur industrie dans le pays, où ils présentent leur diagnostic du secteur réalisé par le cabinet Roland Berger. La place des officinaux (pharmaciens) sera débattue lors de ces assises. Hamza Guedira, président de l'Ordre des pharmaciens du Maroc, défendra les nouvelles missions du pharmacien et reviendra sur la situation économique difficile de ce secteur. Le rôle du Parlement comme institution de contrôle de l'Exécutif sera à l'honneur avec deux interventions de membres de la Commission des secteurs sociaux, notamment Fatna El Kihel, présidente de la Mission de prospection parlementaire provisoire à la Direction du médicament et de la pharmacie. Un des temps forts

Le cadre réglementaire et les opportunités de développement sont les deux principaux enjeux pour le secteur.

de ces assises sera la signature de conventions internationales avec des représentants d'autres gouvernements africains. L'objectif affiché est «d'explorer de nouvelles pistes susceptibles de fructifier les perspectives de coopération «Sud-Sud» dans le domaine pharmaceutique», prévoit le ministère. «La présence de ministres de la Santé africains peut constituer une opportunité pour le développement de l'export pharmaceutique», souligne le DG de l'AMIP. Le ministère de la Santé veut capitaliser sur le travail de prospection mené depuis des années par les industriels marocains en partenariat avec Maroc Export dans plusieurs régions d'Afrique.

Une large réforme réglementaire

Ces assises se tiennent dans un contexte de chamboulement réglementaire et de révision des prix des médicaments. Ces réformes ne sont pas du goût de tout le monde, dans la profession. La Politique pharmaceutique nationale, en vigueur depuis trois ans déjà, comporte des révisions de textes de loi et le renforcement de l'indépendance des régimes d'assurance. La principale mesure prise dans ce sens est la révision de la réglementation des prix des médicaments, accompagnée d'une baisse des prix en 2014. Le texte sur la procédure de l'Autorisation de mise sur le marché (AMM) est entré en application, début 2015. Toujours sur le plan réglementaire, le ministère avait introduit plusieurs textes de loi dans le circuit législatif, parmi eux la loi sur les dispositifs médicaux ou encore celle sur les essais cliniques. Parmi les réformes entamées figure également la réorganisation de l'Ordre des pharmaciens, avec l'élection des bureaux des régions Nord et Sud en août dernier. ●

PAR SALAHEDDINE LEMAIZI
s.lemazi@leseco.ma

Médicaments, un marché en stagnation

Du 1^{er} juillet 2014 à fin juin 2015, les ventes globales de médicaments ont évolué positivement en volume, enregistrant une croissance de 11%. En valeur, le marché enregistre, sur cette même période, une légère évolution de 1,5%. Le chiffre d'affaires (CA) du secteur durant cette période s'est établi à 8,9 MMDH. Ces chiffres tempèrent les craintes des industriels de voir le marché sombrer dans une spirale baissière. Le marché a évolué dix fois plus vite en volume qu'en valeur. Dans le détail, cette progression a largement profité aux ventes directes. En revanche, les ventes indirectes, qui représentent 92% du CA du secteur, enregistrent une baisse de 1,4%. Ce circuit de distribution reliant les laboratoires pharmaceutiques via les grossistes, a réalisé un CA de 8,24 MMDH.